



Clairs Vallons

(Re)construire, ensemble

Centre Médical Pédiatrique Clairs Vallons asbl

Rue de Mont-Saint-Guibert, 24

1340 Ottignies – Belgique

Tél: 010 48 02 11 – Fax: 010 18 02 07

info@clairsvallons.be – www.clairsvallons.be

RPM Nivelles BE 0445161605

Fondation des Brûlés

Frans Landrainstraat 43

1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Facture n° **20220877** du **31/08/2022**

Page 1

Pour Séjour du **01/08/2022** au **31/08/2022**

De **LERAT Loukas**

NISS **09042316570**

13444 / 2

Libellé	Quant.	Prix Unitaire	Montant total		
			À charge de l'O.A.	À charge du patient	Total
Forfait interne (777302)	30	506,82	15.204,60		15.204,60
QPP interne 2ème jour TIP+VIPO+PNP+Comm.rel.10	30	6,12	-183,60	183,60	
Consultations & frais médicaux (960083)				6,00	6,00
		Total en EUR	15.021,00	189,60	15.210,60

Calendrier du mois :

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
 H P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P P
 30 P (Présent 100%) 1 H (Hôpital)

TOTAL A PAYER : **189,60** EUR

Certifie sincère et véritable.

LE DIRECTEUR,
Th. GUISLAIN

Toutes nos factures sont payables au comptant. Le non paiement à échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure, en plus du principal, le paiement à titre de clause pénale d'une indemnité de 15% des sommes dues avec un minimum de 50€ et d'un intérêt de retard de 12% l'an. En cas de litige, les tribunaux de Nivelles sont seuls compétents.

Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT



Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur	Montant	EUR	CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Compte donneur d'ordre (IBAN)	<input type="text"/>		
Nom et adresse donneur d'ordre	Fondation des Brûlés Frans Landrainstraat 43 1970 WEZEMBEEK-OPPEM		
Compte bénéficiaire (IBAN)	<input type="text"/>		
BIC bénéficiaire	<input type="text"/>		
Nom et adresse bénéficiaire	<input type="text"/>		
Communication	Facture 20220877 - 13444/2 - LERAT Loukas		

N° fact. 222433375277
 Envoi 486/300000/9791
 N° contact CY7015EAMB
 Nom LERAT LOUKAS STEPHANE

Date de 30/06/2022
 FACTURE FACTURE TIERS DÉBITEUR

Page 1
 Réf. de l'établissement CY7015E
 704152/

01/08/2022 08:42 189

Identification de l'établissement Nom Cliniques universitaires St Luc Adresse AV Hippocrate, 10 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT N° téléphone 32 02 7641111 Entreprise 0416885016 Numéro INAMI 71040325000 Numéro TVA N° bancaire A BE73310039360060		Identification du Titulaire Nom : Prénom : Adresse : Organisme assureur 704152 CENTRE MED PED CLAIRS VALLONS RUE DE MONT ST GUIBERT 24 1340 OTTIGNIES		Identification du Bénéficiaire Nom LERAT Prénom LOUKAS STEPHANE Adresse RESIDENCE KENNEDY (THN) 48 6530 THUIN Depuis 29/06/2022 Jusqu'au 29/06/2022 Date de naissance 23/04/2009	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RUBRIQUE A : FRAIS À ATTRIBUER AU COMPTE A
 HONORAIRES - PERÇUS POUR LE COMPTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Date de prestation	Numéro de code	N	C.T. L/A	Date (Réception de la prescription)	Honoraires			Total
					A charge de l'O.A.	A charge patient	A Charge du Tiers Déb.	
29/06/2022	105674			18793155	24.80		3.00	27.80
Sous-total des prestations effectuées pendant le séjour dans le service 990					24.80		3.00	27.80
Total honoraires - perçus pour le compte de l'établissement					24.80		3.00	27.80

	A charge de l'O.A. (EURO)	A charge patient (EURO)	A Charge du Tiers Déb. (Euro)	Total (EURO)
Totaux généraux de la facture	24.80	0.00	3.00	27.80
Montant à verser sur le compte A par l'O.A.	24.80			
Montant à verser sur le compte A par le tiers débiteur : BE73310039360060			3.00	
Franchise pour le patient				
Référence de paiement : **222/4333/75277**				
BIC compte A : BBRUBEBB - IBAN compte A : BE73310039360060				

MC
LEKA1 Loukas
KM

M. Stephane LEKA1
rue Jaille Labe 26
6554 Gozee
A dater du 08/06/18 DGAJ

07-01-21

SITUATION MENSUELLE DE VOTRE COMPTE

Madame, Monsieur,
Nous vous prions de trouver ci-dessous, la situation de votre compte arrete
a ce jour dans notre comptabilite.

N° des factures	Mois	Montants a payer	Montants payes	Dates de paiement
		Les factures de mai a decembre 2013 ont ete payees		
		Les factures 2015 ont ete payees		
		Les factures 2014 ont ete payees		
ASBL				
20151210	10/15	- €	114,24 €	28-12-2016
20151320	11/15	- €	163,20 €	7/07/2017
20151454	12/15	- €	87,63 €	7-03-2017
20160049	01/16	- €	35,45 €	"
20160136	02/16	- €	76,16 €	"
20160276	03/16	- €	146,88 €	"
20160386	04/16	- €	139,00 €	"
20160523	05/16	- €	163,20 €	"
20160652	06/16	- €	152,88 €	"
20160776	07/16	- €	166,20 €	13-02-2018
20160903	08/16	- €	149,88 €	15/03/2017-13/02/18
20161045	09/16	- €	152,88 €	7/13/02/18
20161163	10/16	- €	163,20 €	"
20161264	11/16	- €	163,20 €	"
20161397	12/16	- €	168,64 €	13-02-2018
20170037	01/17	- €	172,05 €	13-02-2018
20170152	02/17	- €	155,40 €	13-02-2018
20170271	03/17	- €	175,05 €	13/02/2018-20/03/18
20170380	04/17	- €	166,50 €	20-03-2018
20170499	05/17	- €	167,67 €	"
20170611	06/17	- €	169,50 €	"
20170722	07/17	- €	172,05 €	"
20170850	08/17	- €	130,65 €	"
20170984	09/17	- €	6,00 €	"
20171106	10/17	- €	155,40 €	"
20171219	11/17	- €	172,26 €	"
20171333	12/17	- €	158,40 €	"
20180035	01/18	- €	149,85 €	8-01-2021
20180170	02/18	- €	16,65 €	"
20180296	03/18	- €	28,30 €	"
20180410	04/18	- €	164,14 €	"
20180527	05/18	- €	164,14 €	"
20180708	06/18	- €	22,90 €	"
ASBL Fondation Les Grands Brules				
20180708	06/18	- €	130,18 €	23-11-2018
20180844	07/18	- €	83,30 €	"
20180878	08/18	- €	175,46 €	"
20181107	09/18	- €	141,84 €	23-11-2018
20181218	10/18	- €	217,88 €	21-12-2018
20181347	11/18	- €	136,39 €	25-02-2019
20181463	12/18	- €	149,22 €	25-02-2019
20190084	01/19	- €	203,87 €	22-03-2019
20190196	02/19	19,73 €	411,56 €	28-05-2019
20190315	03/19	- €	210,81 €	21-06-2019/22-11-19
20190415	04/19	- €	161,20 €	21-06-2019
20190537	05/19	- €	331,28 €	22-11-2019
20190629	06/19	40,10 €		
dgaj		65,89 €		
20190639	06/19	- €	115,40 €	23/10/19-13/11/19
20190793	07/19	- €	97,14 €	15-11-2019
20190867	08/19	- €	89,44 €	8-11-2019
20191014	09/19	- €	173,10 €	ASBL Les Grands Brules va payer
20191128	10/19	- €	170,53 €	6-11-2020
20191242	11/19	- €	86,28 €	"
20191365	12/19	- €	111,81 €	"
20200049	01/20	- €	195,24 €	"
20200165	02/20	- €	144,25 €	"
20200281	03/20	- €	190,00 €	"
20200373	04/20	- €	176,10 €	"
20200445	05/20	- €	178,87 €	"
20200547	06/20	- €	183,19 €	"
20200679	07/20	- €	206,50 €	"
20200798	08/20	- €	178,87 €	"
20200923	09/20	- €	230,20 €	"
20201036	10/20	- €	184,26 €	8-01-2021
20201143	"	- €	10,09 €	"
20201144	11/20	- €	176,10 €	"
20201257	12/20	- €	124,17 €	27-08-2021
20210058	01/21	- €	176,70 €	30-08-21
20210176	02/21	- €	150,99 €	11-03-21
20210291	03/21	- €	182,59 €	18-04-21
20210405	04/21	- €	176,70 €	25-05-21
20210521	05/21	- €		
20210649	06/21	- €	141,56 €	14-07-21
20210786	07/21	- €	102,13 €	15-07-21
20210916	08/21	182,59 €		
20211052	09/21	- €	176,70 €	06-11-21
20211168	10/21	- €	182,59 €	17-09-21
20211280	11/21	- €	176,70 €	15-12-21
20211396	12/21	- €	179,70 €	13-02-2022
20220057	01/22	- €	189,72 €	19-02-22
20220169	02/22	- €	175,44 €	23-03-2022
20220282	03/22	- €	189,72 €	9-05-2022
20220391	04/22	- €	146,88 €	23-05-2022
20220516	05/22	- €	189,72 €	14-06-2022
20220629	06/22	- €	177,48 €	18-07-2022
20220754	07/22	- €	389,69 €	29-08-2022
20220877	08/22	189,60 €		
mère		372,19 €		

Nous vous demandons de bien vouloir effectuer un versement dans les plus brefs delais.
Toutefois, en cas de difficultes de paiement, vous pouvez vous adresser a l'assistant(e) social(e) de
votre enfant qui se chargera d'evaluer les possibilites de remboursement avec vous.

Ih. GUISLAIN
Directeur Administratif

Toutes nos factures sont payables au comptant. Le non paiement a echeance entrainera de plein droit et sans mise en
demeure, en plus du principal, le paiement a titre de clause penale d'une indemnite de 15 % des sommes dues avec
un minimum de 50 € et d'un interet de retard de 12 % l'an. En cas de litige, les tribunaux de Nivelles sont seuls competents.



Cliniques universitaires Saint-Luc ASBL

N° Inami : 710/403/25/000

N° d'entreprise : 0416.88.5016

Avenue Hippocrate,10

B-1200 Bruxelles

www.saintluc.be

FACTURE pour soins ambulatoires à l'hôpital - soins du 21-06-2022 au 21-06-2022

Numéro de facture	: 222431362832	
Date de facture	: 30-06-2022	
Date d'envoi	: 05-08-2022	
Date d'échéance	: 20-08-2022	
N° d'enregistrement	: 21228043004	
Dossier	: CY7015E	
Date de naissance	: 23-04-2009	
Période de facturation	: 21-06-2022 - 21-06-2022	Adresse de facturation
Mutualité	: 319000	LERAT LOUKAS STEPHANE
N° NISS	: 09042316570	RUE MONT ST GUIBERT 24
Code bénéficiaire	: 101/101	1340 OTTIGNIES
Rassemblement	: 220486	

DETAIL FACTURE PATIENT

Communication

Exceptionnellement, des factures complémentaires pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation ou des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations : adressez-vous à votre mutuelle ou à l'hôpital.

1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs) Statut méd. (1)	Date	Code (9)	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
Honoraires remboursables						
Honoraires partiellement à charge de la mutualité						
BARBIER, Olivier CONS. CAB. SPEC. ORT. ACCR	21/06/22	105674	1	24,80	3,00	
Sous-total 1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)				24,80	3,00	

TOTAUX	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
TOTAL	24,80	3,00	
Restant à payer		3,00	
À verser sur le compte de l'hôpital : IBAN:BE73310039360060 BIC:BBRUBEBB		3,00	

- (1) Conventionné (C) : le dispensateur est lié aux tarifs fixés dans une convention.
Partiellement conventionné (PC) : le dispensateur est certains jours, lié aux tarifs fixés dans la convention. Le dispensateur ou l'hôpital peuvent vous donner plus d'informations à ce sujet.
Non conventionné (NC) : le dispensateur n'est pas lié aux tarifs fixés dans une convention.
- (3) La rubrique 'A charge du patient' comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des « Autres montants » (rubriques « Frais divers » et « Autres fournitures ») et montants entièrement à charge du patient pour laquelle une TVA est due (montants sans TVA).
- (4) Supplément: est facturé en plus du montant officiel des honoraires. Ces montants peuvent être facturés par des médecins non-conventionnés ou partiellement conventionnés et sont entièrement à charge du patient.
- (9) Vous pouvez retrouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données 'Nomensoft' disponible sur le site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>.



Cliniques universitaires Saint-Luc ASBL
 N° Inami : 710/403/25/000
 N° d'entreprise : 0416.88.5016
 Avenue Hippocrate, 10
 B-1200 Bruxelles
 www.saintluc.be

Exp: Av Hippocrate, 10, 1200 Bruxelles

Ca-W1-L9



LERAT LOUKAS STEPHANE
 RUE MONT ST GUIBERT 24
 1340 OTTIGNIES

W3165-118-033205

Une question par rapport à cette facture ?

Le service Contact Administratif Patient est à votre disposition
 Par mail : contact-patient-saintluc@uclouvain.be
 Par Tél : +32 2 764 15 70 Fax : +32 2 764 37 76
 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Numéro de facture : 222431362832

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint votre facture concernant des soins reçus aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Des analyses biologiques vous concernant peuvent être réalisées aux Cliniques universitaires Saint-Luc à la demande d'un autre établissement de soins ou de votre médecin traitant. Vous ne devez donc pas nécessairement avoir eu un contact avec notre hôpital pour recevoir cette facture. Nous vous remercions de bien vouloir effectuer le paiement de **3,00 EUR** sur notre numéro de compte **BE73310039360060** en mentionnant exclusivement la référence structurée **+++222/4313/62832+++** et ce, **avant la date d'échéance de la facture**. Vous trouverez nos conditions de paiement au verso de cette lettre.

Nous vous invitons également à vous rendre sur notre site internet si vous avez des questions relatives à votre facture, vous y trouverez une série d'informations sur les questions les plus couramment posées : www.saintluc.be/services/administratifs/facturation.php. Nous restons bien évidemment à votre entière disposition aux coordonnées reprises ci-dessus pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Important: veillez à avoir votre carte d'identité avec vous pour toute visite aux Cliniques universitaires Saint-Luc afin de sécuriser votre identification et maintenir à jour votre signalétique.

Dans l'attente de votre paiement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le service Contact Administratif Patient

Payer cette facture facilement par smartphone?

- ① Scannez avec l'appli Payconiq by Bancontact, votre caméra smartphone ou l'appli POM.
- ② Payez vite et en toute sécurité.



powered by **pom**

pay.pom.be/pdfifo